

Congrès de l'Association Française d'Histoire Économique, Paris,

6-7 décembre 2019 :

« *Les conséquences économiques de la paix* »

Prospérité, résistance ou repli ? Les négociants français et anglais en Espagne et la paix d'Utrecht (1713)

Sylvain LLORET

Sorbonne Université
Centre Roland Mousnier

Introduction

→ Une négociation aux enjeux économiques de taille. La péninsule ibérique était alors une porte d'entrée vers l'immense marché hispano-américain et ses 11 millions de consommateurs.

→ Le commerce, colonne vertébrale de l'alliance dynastique entre les Bourbons de Versailles et de Madrid après l'avènement de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, au trône d'Espagne en 1700.

→ Il s'agit de mettre en lumière, depuis un double observatoire, la portée locale d'une négociation diplomatique globale. Nous mesurons les conséquences économiques de la paix d'Utrecht sur les activités des négociants français et anglais établis en Espagne. Plus précisément, nous mettons ainsi en regard la situation des négociants d'une puissance vaincus – la France – et d'une puissance victorieuse – l'Angleterre.

Axes

- I]- Au cœur des préoccupations diplomatiques
- II]- Rééquilibrer un rapport de force
- III]- Un monde marchand résilient

Π Au cœur des préoccupations diplomatiques

→ Pour l'Eldorado hispanique :

- La Péninsule était un lieu de connexion aux flux économiques mondiaux. Interface entre les centres manufacturiers européens, d'une part, et l'Amérique, ses foires et ses mines, d'autre part.
- Volonté des négociants étrangers de s'immiscer dans le grand trafic américain, afin de capter les métaux précieux américains, et fournir *Las Indias* en produits manufacturés, notamment textiles.

Π Au cœur des préoccupations diplomatiques

→ Des relais d'influence marchands :

- Objets de négociations dont ils étaient le plus souvent tenus à l'écart, les marchands français et anglais bénéficiaient néanmoins de relais d'influence dans les sphères de pouvoir au moment du congrès d'Utrecht. Ces connexions traduisent la volonté du monde marchand de peser sur le cours de la négociation de paix et d'orienter ses conséquences économiques.
- Des négociants-négociateurs : Nicolas Mesnager, James Murray, Joseph Martin, Frédéric Herne.
- Des institutions : *Board of Trade*, Conseil de Commerce.

II] Entre immixtion et éviction :
rééquilibrer un rapport de force

III] Rééquilibrer un rapport de force

→ Dans l'Amérique hispanique :

- Une remise en cause des positions françaises :

Parmi les privilèges commerciaux perdus, l'*asiento* était le plus emblématique. Il s'agissait du contrat de fourniture en esclaves de l'empire hispanique. Ce contrat était d'autant plus important qu'il permettait d'introduire des marchandises françaises en contrebande en Amérique.

- Une immixtion anglaise renforcée :

- Gain de l'*asiento*, qui passe d'une compagnie à monopole française, la Compagnie Royale de Guinée, à une compagnie anglaise, la *South Sea Company*. Cette dernière, qui devait fournir 4800 esclaves par an, conserva la gestion de l'*asiento* de 1713 à 1759.

- Le vaisseau de permission : l'Angleterre acquit le droit d'envoyer chaque année un vaisseau de permission de 500 tonneaux aux foires de Portobello et de Veracruz en Amérique, en franchise de droits.

→ Dans l'Espagne péninsulaire :

- Des vexations économiques accrues à l'égard des négociants français en Espagne. Ce phénomène traduit les nouveaux rapports de force entre la France et la monarchie Catholique après Utrecht. La monarchie hispanique souhaitait mettre fin à la dépendance économique française à laquelle elle s'estimait réduite. Ce faisant, elle entendait rééquilibrer les positions des marchands français par rapport à leurs concurrents, notamment anglais.
- Dans un mémoire du 20 juin 1716, le consul général de France à Madrid, Pierre Nicolas Partyet, dénonçait une hausse des contentieux commerciaux impliquant des négociants français dans la Péninsule. En juillet 1714, il énumérait quatre-vingts affaires ; et un an plus tard, en 1715, cent quarante-six. Parmi ces sources de contentieux, les autorités espagnoles diminuèrent le nombre de Français pouvant jouir des privilèges attachés à leur nation. À cet égard, un décret du 8 mars 1716 prévoyait que seuls les Français établis en Espagne depuis moins de dix ans pouvaient bénéficier des privilèges attachés à leur nation. (Source : Arch. Nat., Paris, MAR/B/7/264, mémoire général des affaires indécises de la nation française, par Partyet, 15 juillet 1715).

III] Un monde marchand résilient

→ Il s'agit de mesurer le caractère résilient des milieux d'affaires français, en dépit d'une concurrence anglaise accrue. Les années qui suivirent la paix d'Utrecht témoignent en effet d'une capacité de résistance de la dynamique commerciale française dans le monde hispanique. Et ce malgré les mesures adoptées. Ce dynamisme commercial était lié à trois facteurs.

→ Premier facteur, la France parvint à maintenir un certain nombre de ses privilèges. Parmi ces droits, la clause de la nation la plus favorisée, reconnue par le traité des Pyrénées de 1659, était maintenue. Elle étendait à la France le bénéfice de plusieurs droits accordés aux autres nations, en particulier l'Angleterre, les Provinces-Unies et la Hanse.

→ Deuxième facteur, la paix garantissait la sûreté des voies maritimes, qui était une condition de la reprise commerciale.

→ Troisième facteur, le maintien en Espagne de réseaux négociants français établis de longue date. En janvier 1714, le consul Mirasol dressa une liste des négociants français établis dans la ville. Il annonçait que 68 maisons de commerce en gros y étaient établies. Quatre ans plus tard, en 1718, il y en avait 102. (Source : Arch. Nat., AE/B/I/221, fol. 18-19, Liste des négociants français établis à Cadix établie par Mirasol, 2 janvier 1714 ; Arch. Nat., AE/B/I/224, fol. 67-68, « Liste des négociants et marchands françois qui composent le corps de la nation à Cadix », 23 avril 1718).

Le commerce français et anglais avec l'Espagne (moyennes par an en millions de livres tournois)

Années	Exportations de France vers l'Espagne (à prix courants)	Exportations d'Angleterre vers l'Espagne (valeurs officielles)
1716-1720	19,3	10,3
1726-1730	27,7	15,2

Source : Ruggiero Romano, « Documenti e prime considerazioni intorno alla "Balance du commerce" della Francia dal 1716 al 1780 », in *Studi in Onore di Armando Saporì*, Milan, 1957, p. 288 ; Leandro Prados de la Escosura, « El comercio hispano-británico en los siglos XVIII y XIX », in *Revista de Historia Económica*, II, 2, 1984, pp.146-148.

Estimation de la valeur des réexportations de Cadix vers les colonies espagnoles (moyennes par an en millions de livres tournois)

Années	Marchandises anglaises	Marchandises françaises
1716-1720	4,8	7,7 à 9,7
1726-1730	8,2	11,0 à 13,9

Source : François Crouzet, « La rivalité commerciale franco-anglaise dans l'Empire espagnol, 1713-1789 », in *Histoire, Économie et Société*, 31, 3, 2012, p. 22.

Conclusion

Le commerce représentait une place majeure dans les négociations d'Utrecht. Ces discussions mettent en lumière la portée des décisions politiques sur les milieux marchands. Mais aussi l'influence de ces derniers, soucieux de peser sur le cours des négociations et d'en maîtriser les effets. L'analyse des conséquences économiques de cette paix, témoigne donc des enjeux commerciaux de la diplomatie du temps, qui ne séparait pas le monde des princes des réalités économiques des sociétés. Dans ce contexte, la paix d'Utrecht n'inversa pas radicalement les positions des marchands français et anglais établis en Espagne. Elle participa néanmoins d'un rééquilibrage du rapport de force économique entre ces concurrents, en augmentant la part des Anglais dans le commerce des Indes hispaniques. Cela montre la difficulté du politique, ici la diplomatie, à orienter des dynamiques économiques établies de longue date.

Enfin, l'Amérique hispanique, au cœur des négociations commerciales à Utrecht, constituait l'enjeu économique majeur que se disputaient les milieux d'affaires français et anglais. Pour les autorités anglaises, l'ouverture du marché américain à leurs négociants devait constituer un prolongement naturel de leur victoire militaire. Cependant, en dépit de la défaite, les marchands français demeuraient des acteurs majeurs de ce commerce transatlantique, notamment via Cadix.